

dresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Le ministre voudrait-il nous dire si le gouvernement militaire fédéral du Nigéria a demandé au Canada de prolonger le mandat du groupe d'observateurs en poste en ce moment? Si oui, qu'a répondu le Canada?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, il y a quelque temps, j'ai indiqué que le gouvernement canadien serait très heureux de prolonger le mandat des observateurs. Sauf erreur, il a été prolongé plus ou moins indéfiniment, et nous en sommes fort aise.

M. Fairweather: Une question complémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre a-t-il présenté des instances au Nigéria dans le sens de la recommandation qu'a faite le comité des affaires extérieures, c'est-à-dire que le groupe d'observateurs soit autorisé à examiner la situation dans les deux camps, le camp sécessionniste et le camp du gouvernement militaire fédéral?

L'hon. M. Sharp: Monsieur l'Orateur, notre ambassadeur à Lagos a reçu, il va de soi, un exemplaire de ce rapport, qu'il a remis au gouvernement, j'en suis sûr, pour lui faire connaître le point de vue du comité. Il a fait de même de ma déclaration à la Chambre là-dessus. Cependant, l'équipe d'observateurs doit observer le comportement des troupes du gouvernement militaire fédéral, et il n'y en a pas au Biafra.

M. David MacDonald (Egmont): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre a-t-il donné suite à deux recommandations précises que contenait le rapport du comité de la Chambre? La première voulait accroître l'équipe d'observateurs en territoire fédéral, et la seconde, fournir à l'équipe un service indépendant de transport.

L'hon. M. Sharp: Monsieur l'Orateur, nous en avons fait part au gouvernement militaire fédéral. Toutefois, il prétend que les observateurs ne sont pas occupés tout le temps et, au sujet de leur activité, on s'est demandé quel rôle utile ils pouvaient jouer dans les circonstances actuelles. Nous avons exhorté le gouvernement à maintenir l'équipe en existence. Nous avons offert notre entier concours, et l'équipe d'observateurs va pouvoir poursuivre son travail. Cependant, il semble que jusqu'ici ni les membres supplémentaires ni le matériel supplémentaire ne soient tellement nécessaires.

M. MacDonald: Pas supplémentaires.

[M. Fairweather.]

LES DROGUES

LE CENTRE DE DISTRIBUTION D'HÉROÏNE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. P. B. Rynard (Simcoe-Nord): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre de la Justice. Le 21 novembre, comme on le voit au hantsard, page 3011, j'ai posé la question suivante au ministre:

Compte tenu de la déclaration alarmante d'un porte-parole de la GRC d'après qui le milieu des hippies serait devenu un important centre de distribution d'héroïne, drogue dangereuse qui entraîne rapidement l'assuétude, le ministre voudrait-il nous dire s'il s'occupe de la question?

Le ministre a dit alors qu'il examinait la question. A-t-il maintenant une déclaration à faire?

L'hon. John N. Turner (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, je tiens à remercier le député. Courtois comme d'habitude, il m'a prévenu qu'il allait poser cette question de nouveau. Le ministère vient tout juste de recevoir un rapport de la GRC sur l'usage de drogues chez les jeunes. Nos fonctionnaires tiennent des rencontres à ce propos avec ceux du ministère du Solliciteur général et du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social. Quand nous aurons analysé les faits, nous nous empresserons de faire une déclaration à la Chambre.

QUESTION POSÉE AU CABINET

A l'appel de l'ordre du jour.

M. J. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de l'Industrie et du Commerce. Il y a quelques jours, je l'ai interrogé sur les encouragements que le gouvernement fédéral accorde à la recherche et au développement dans le secteur civil de notre économie, par opposition au secteur militaire; il a alors dit qu'une réponse exigerait trop de temps et m'a offert de débattre la question avec moi n'importe quand et n'importe où. Serait-il disposé, la semaine prochaine ou d'ici huit ou dix jours à débattre à l'Université d'Ottawa ou à l'Université Carleton...

M. l'Orateur: A l'ordre s'il vous plaît.

M. Broadbent: ...la question en public?

M. l'Orateur: A l'ordre.